

## DELIBERATION CFVU-113-2020

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 24 septembre 2020 ;

**Vu les convocations envoyées aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire le 8 décembre 2020,**

**Objet de la délibération : Répartition de l'enveloppe 2021 des moyens destinés à la formation**

**La commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 14 décembre 2020 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

La répartition de l'enveloppe 2021 des moyens destinés à la formation est approuvée.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 7 abstentions, 1 membre connecté n'a pas pris part au vote.

**Christian ROBLÉDO**  
*Président de l'Université  
d'Angers*

**Signé le 16 décembre 2020**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Affiché et mis en ligne le : 16 décembre 2020**

# CFVU

## PRESENTATION DU BUDGET INITIAL 2021

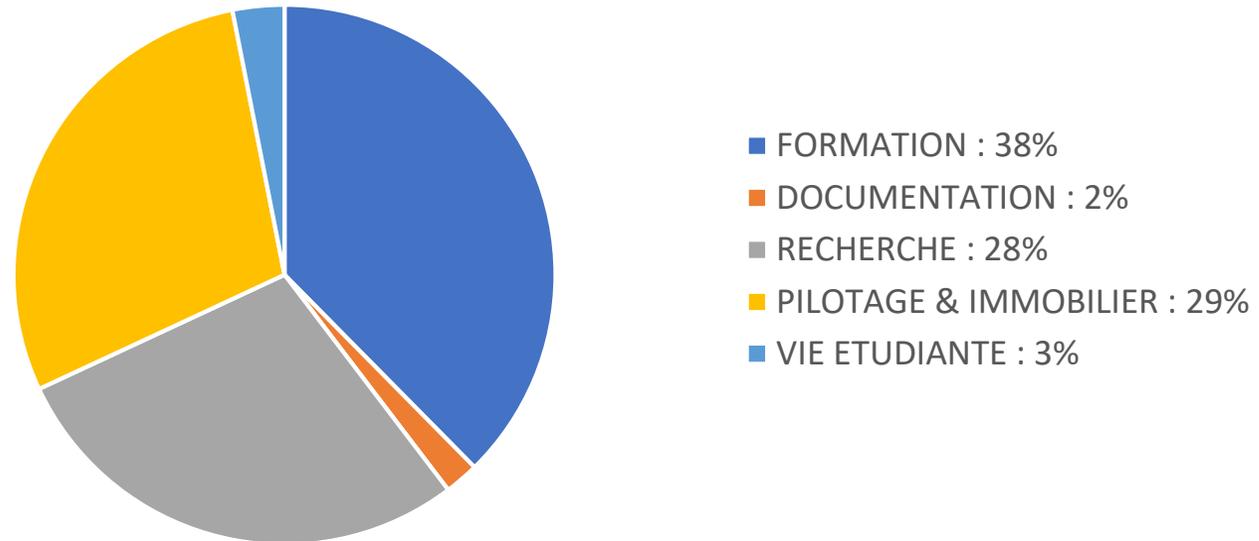
# Répartition globale - Dépenses

- Budget initial 2021 : 180 022K€ (autorisations d'engagement) :
  - dont 67 745 K€ pour la formation
  - dont 51 080 K€ pour la recherche
  - dont 3 676 K€ pour la documentation
  - dont 51 964 K€ pour le pilotage et l'immobilier
  - dont 5 558 K€ pour la vie étudiante

*Source : Maquette budgétaire BPI 2021, toutes destinations LOLF et toutes masses*

# Répartition globale (en %) - Dépenses

- Budget initial 2021 : 180 022 K€ (autorisations d'engagement) :



Source : Maquette budgétaire BPI 2021, toutes destinations LOLF

# Focus Formations

- Répartition par masse :

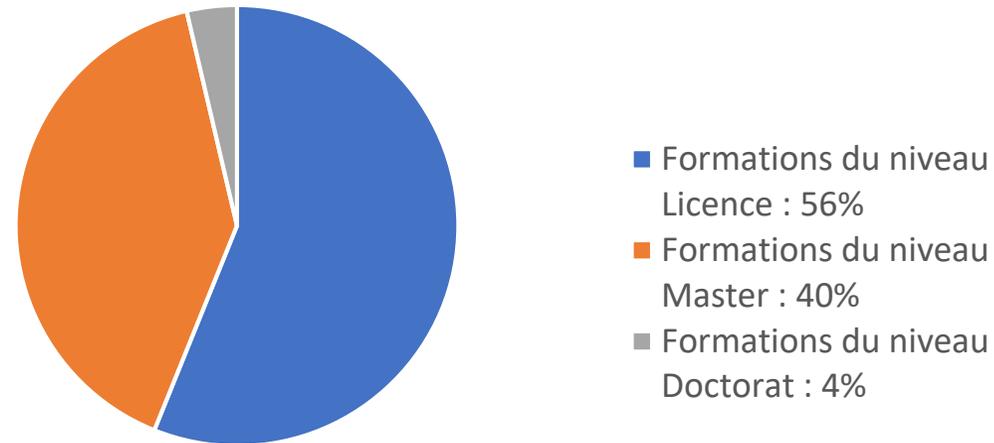
	<b>Personnel</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Formations du niveau Licence</b>	34 724 k€	2 286 k€	991 k€
<b>Formations du niveau Master</b>	25 065 k€	1 702 k€	500 k€
<b>Formations du niveau Doctorat</b>	1 532 k€	924 k€	21 k€
<b>Vie Etudiante*</b>	3 597 k€	1 911 k€	50 k€

*\*La rubrique « vie étudiante » regroupe les dépenses identifiées comme aide directes et indirectes aux étudiants ainsi que les dépenses d'activités sportives, culturelles, associatives et médicales à destination des étudiants (on y retrouve par exemple, les heures complémentaires du SUAPS)*

Source : Maquette budgétaire BPI 2021, destinations LOLF D101, D102, D103, D201, D202, D203

# Focus Formations

- Part de la formation (hors vie étudiante) dans le budget initial 2021 : 38% (67 745K€)



Source : Maquette budgétaire BPI 2021, destinations LOLF D101, D102, D103

# Focus Formations

- Répartition de la masse salariale formation et vie étudiante par budget :
  - 84 % sur budget central;
  - 13 % sur le budget délégué aux composantes;
  - 3% sur le budget de services centraux et communs (y compris DFC et SUAPS);

Source : Maquette budgétaire BPI 2021, destinations LOLF D101, D102, D103, D201, D202, D203, masse salariale uniquement

# Focus Recettes

- Recettes directes de la formation - BPI 2021 :
  - 8 771K€ :
    - dont 4 180 K€ de droits d'inscription
    - dont 4 110 K€ de recettes de formation continue
    - dont 481 K€ de taxe d'apprentissage

*Source : Maquette budgétaire BPI 2021, Fonds FD020, FD030, FD040*

# Historique des charges d'enseignement

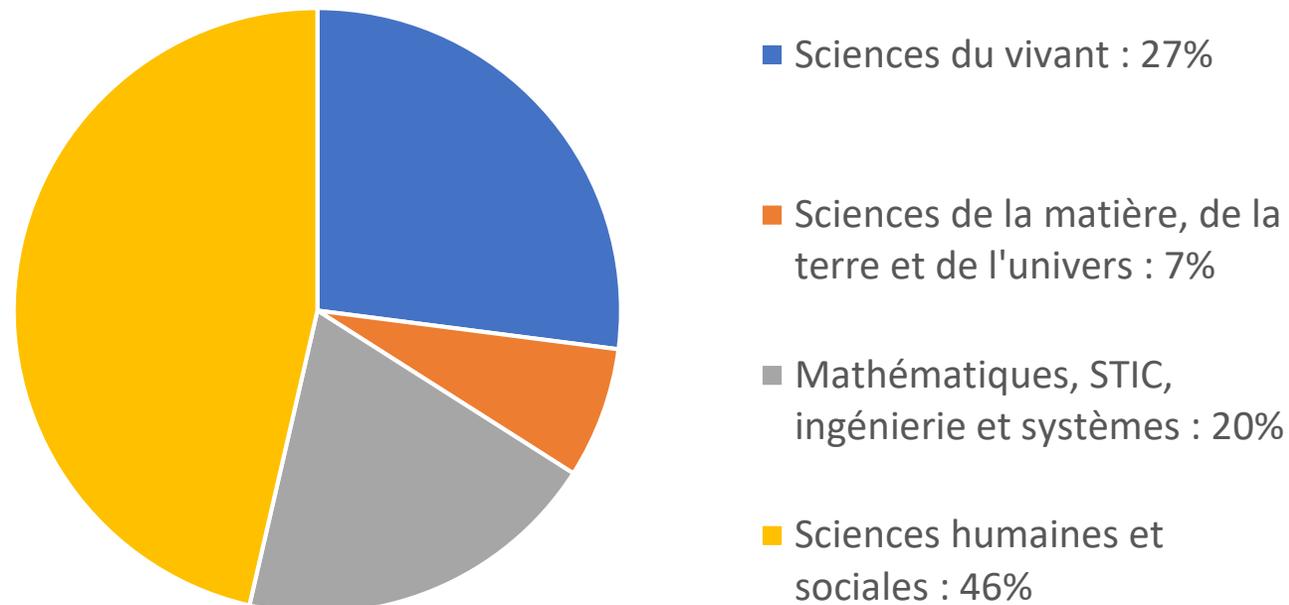
<b>Composantes</b>	2017/2018	2018/2019	2019/2020	<b>2020/2021</b>
Charges	277 548	288 178	295 437	311 080
Prestations	15 277	15 815	16 023	

<b>Services centraux et communs</b>	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Charges	15 153	16 791	15 704

Source : PCE jusqu'en 2019/2020, pour 2020/2021 charges calculées dans le cadre des CPOM.

# Coût complet des formations

- Coût complet d'un étudiant : 5 064€
  - 6 695€/étudiant pour les formations secondaires.
  - 4 059€/étudiant pour les formations tertiaires.
- Coût complet des formations: 95 090 K€



# Coût complet des formations

## - Coût des formations secondaires :

REGROUPEMENT	DOMAINE	NIVEAU	COUT COMPLET	COUT/ETUDIANT
Sciences du vivant	Biologie	DUT	2 729 k€	11 232 €
		Licence pro	210 k€	9 549 €
		Master	797 k€	7 811 €
		Diplôme d'ingénieur	2 344 k€	13 243 €
	Santé	Formation Médicale	17 202 k€	5 167 €
	Agronomie, écologie,	Licence pro	475 k€	7 309 €
	Master	254 k€	7 053 €	
Sciences de la matière, de la terre et de l'univers	Sciences de la terre et de	Licence	4 624 k€	5 625 €
		Master	60 k€	12 091 €
	Physique chimie	Licence	706 k€	9 163 €
		Master	827 k€	11 480 €
Mathématiques, sciences et technologies de l'information et de la communication, ingénierie et systèmes	Mathématiques	Licence	1 034 k€	5 910 €
		Master	387 k€	16 131 €
	Ingénierie et systèmes	DUT	1 169 k€	13 599 €
		Licence	3 291 k€	6 186 €
		Licence pro	1 044 k€	8 284 €
		Master	685 k€	7 362 €
		Diplôme d'ingénieur	5 803 k€	13 279 €
		Autres diplômes	328 k€	4 975 €
	Sciences et technologie de l'information et de la communication	DUT	2 378 k€	13 827 €
		Licence	338 k€	6 381 €
		Licence pro	352 k€	9 272 €
Master		553 k€	9 379 €	

# Coût complet des formations

## - Coût des formations tertiaires :

REGROUPEMENT	DOMAINE	NIVEAU	COÛT COMPLET	COÛT/ETUDIANT
Sciences humaines et sociales	Normes, institutions	Licence	2 904 k€	2 469 €
		Licence pro	229 k€	12 057 €
		Master	1 424 k€	5 908 €
		Autres diplômes	198 k€	2 873 €
	Comportements sociaux	DUT	770 k€	7 703 €
		Licence	3 742 k€	3 854 €
		Licence pro	506 k€	4 325 €
		Master	3 198 k€	4 622 €
	Marchés et organisations	DUT	5 166 k€	8 187 €
		Licence	2 759 k€	3 097 €
		Licence pro	1 601 k€	5 283 €
		Master	4 011 k€	5 065 €
	Sociétés dans le temps et dans l'espace	DUT	209 k€	5 799 €
		Licence	2 218 k€	3 613 €
		Licence pro	227 k€	4 739 €
		Master	749 k€	5 855 €
	Esprit humain, langage, éducation	Licence	2 609 k€	2 533 €
		Master	1 652 k€	3 815 €
	Lettres et langues	Licence	5 321 k€	3 769 €
		Master	714 k€	6 212 €
Autres diplômes		184 k€	2 138 €	
Textes	Licence pro	123 k€	7 664 €	
Arts et cultures	Licence pro	319 k€	5 143 €	
	Master	257 k€	5 971 €	